

La Lettre Municipale N°8



LE MOT DU MAIRE...

Chers habitants,

L'année 2023 s'est achevée sous un manteau neigeux correct. Mais depuis le début de l'année 2024, les pluies, les vents du Sud et le soleil contrarient l'exploitation de notre station et réduisent l'épaisseur du manteau neigeux. Février, le cœur de notre saison hivernale, a connu des températures exceptionnellement élevées et des pluies qui ont contrarié tous les efforts déployés par le conseil d'administration de l'EPIC et le personnel de la station pour satisfaire la clientèle.

Faire fonctionner une station de sport d'hiver dans un tel contexte météorologique est d'une épouvantable difficulté ; mais tout le monde (commune, EPIC, socio-professionnels) a été réactif pour satisfaire la clientèle qui a choisi notre village de moyenne montagne pour passer une semaine ou quelques jours de détente. Des activités nouvelles ont été très rapidement proposées, des infrastructures d'été ont été remises en service, des prix d'appel ont été proposés. Mais nous avons travaillé dans l'urgence avec tout ce que cela comporte d'improvisation. Cette situation 2024 ressemble à celle de l'hiver dernier (durant laquelle nous avons dû fermer la station 17 jours en janvier par manque de neige) et il nous faut prendre en compte que la situation de manque voire d'absence de neige couplée à des températures anormalement élevées, deviendra chronique dans les années futures. La préparation de l'hiver prochain devra tirer les leçons des événements de ces deux dernières années et des plans A et/ou B élaborés.

Le groupe de travail que j'ai proposé de créer en février 2023 pour sortir la station de son splendide isolement, co-dirigé par Eric Mena, président de l'EPIC, et Didier Riche, adjoint au tourisme, fait un travail remarquable axé autour de la recherche de l'équilibre financier à 3 ans (des propositions pour muscler la commercialisation, pour baisser les charges, pour améliorer la communication) et des investissements à long terme, compatibles avec la transition environnementale. Le département de l'Isère a modifié les règles d'octroi des ressources de la Conférence

Territoriale du Trièves permettant à notre commune de pouvoir bénéficier de subventions pour les investissements. Mais le problème de la couverture d'un déficit éventuel n'est pas abordé. Les anciens se souviendront que la dernière subvention d'équilibre du pouvoir administratif et politique a été octroyée le 4 avril 2008.

Le dossier de réhabilitation et extension du bâtiment communal avance comme prévu. Les travaux devraient pouvoir démarrer courant été 2024 et s'achever en novembre/décembre 2025. Cette réhabilitation permettra des économies de fonctionnement substantielles au budget général et générera des revenus grâce aux appartements réhabilités. Et les usagers de la poste et de la mairie seront accueillis dans un cadre rénové.

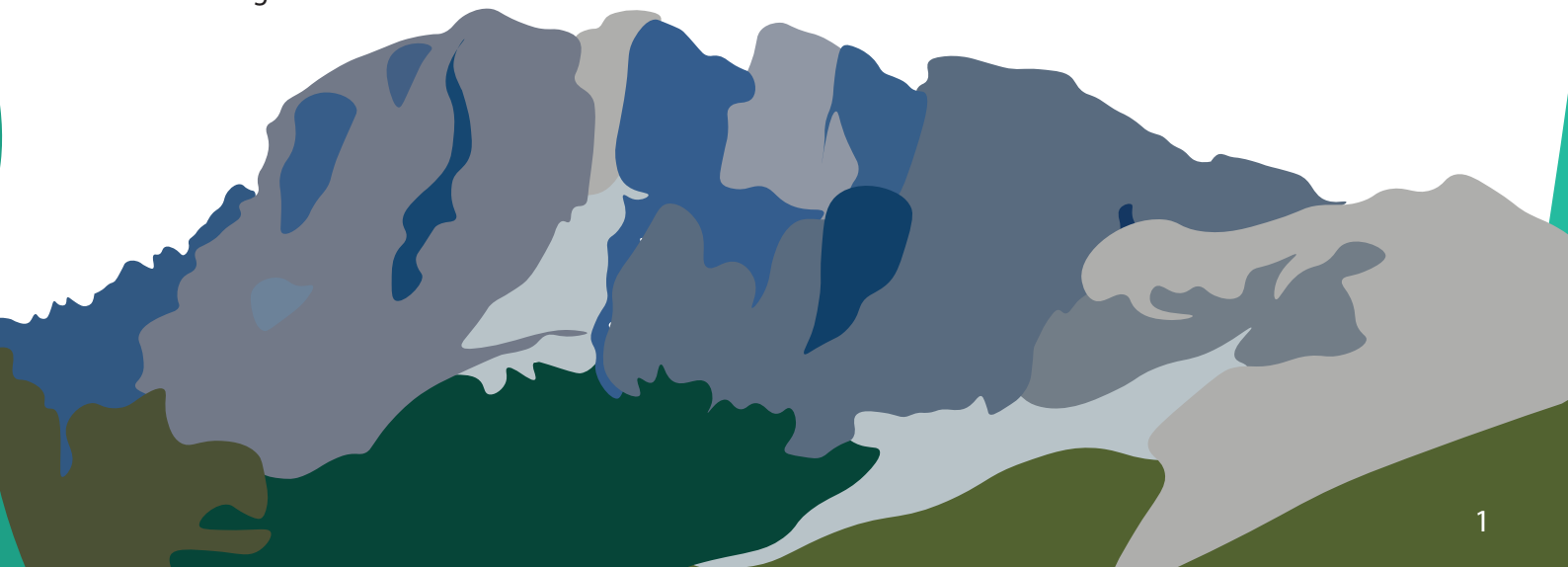
Le projet aménagement urbain reprend et 2024 verra les premiers investissements. Le traitement de la sécurité routière, en relation étroite avec le service des aménagements du département, sera pleinement intégré dans ces travaux.

La première tranche des travaux de consolidation de l'église permettant sa réouverture devrait se réaliser en 2024. L'article co-écrit par Mme B. Duee, J. Samson et J. Bernard fait le point sur le sujet.

Enfin, la très grande majorité des élus et les parents d'élèves se sont fortement mobilisés contre la volonté du directeur des affaires scolaires (le DASEN) d'annoncer le 6 février dernier la fermeture d'une classe de notre école. Grâce à cette forte mobilisation, y compris également à l'intervention de nos grands élus, cette décision a été annulée. Mais si le jour de la rentrée en septembre, l'école ne compte pas 25 élèves, la fermeture d'une classe sera malheureusement effective.

Nous aurons l'occasion de parler de tous les sujets qui vous préoccupent à l'occasion de la 10ème réunion citoyenne qui aura lieu le vendredi 22 mars à 20h00 à la Maison du Grand Veymont. J'espère que vous serez nombreux !

Jean-Marc BELLOT, Maire.



EAU & ASSAINISSEMENT 2023

La station d'épuration produit une partie de son électricité...

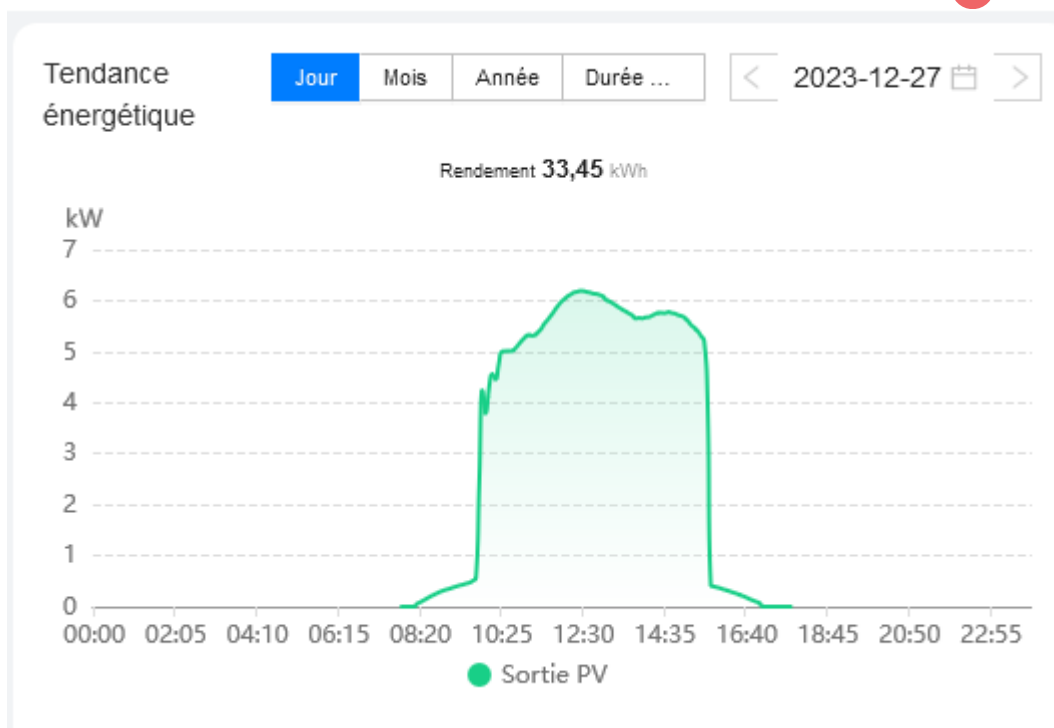
Depuis le 12 décembre 2023, les panneaux photovoltaïques installés sur le toit de la station d'épuration (STEP) sont opérationnels : installés depuis mai 2023, la connexion au réseau par Enedis a été très longue.

Actuellement, les panneaux produisent environ 60 kWh par jour ensoleillé, avec un maximum de puissance de 11 kWh vers 13h00. De décembre à fin

janvier, l'intégralité de la production a été autoconsommée par la STEP, la mise en place de l'autoconsommation collective (par d'autres bâtiments communaux) est la prochaine étape. Voici la courbe caractéristique de production par temps ensoleillé.

Le 14 février nous avons atteint une production journalière supérieur à 59 kWh avec un pic de puissance à 11kWh.

Eric MENA



NICOLAS MANEVEAU : UNE ARRIVÉE ATTENDUE !

Nicolas Maneveau, nouveau directeur d'exploitation de la station de ski depuis septembre 2023, a brillamment pris ses fonctions pour cette saison hivernale malgré une conjoncture difficile.

Son credo, en tant que formateur : faire monter l'équipe en compétences et miser sur la polyvalence.

Ses expériences dans diverses stations et son travail sur le terrain lui ont permis de s'intégrer facilement et d'être opérationnel rapidement.

POUR L'ÉGLISE SOYONS CLAIRS !

L' Avant-Projet de restauration est finalisé. Le Maître d'Ouvrage, la Commune de Gresse, a donné son accord au Maître d'œuvre, Croisée d'Archi, sur le programme de la tranche 1 des travaux d'urgence : réfection toiture, à coté du clocher, sous la bâche, consolidation angle Sud-Ouest, mise en conformité minimum permettant la ré-ouverture.

Grâce à vos dons et aux aides du Département et de la Région nous disposons des ressources financières pour réaliser cette première tranche de travaux

Au préalable 2 éléments distincts sont requis

- ▶ Une Déclaration de Travaux signée par le Maître d'Ouvrage. Nous disposons de tous les éléments.
- ▶ Une Autorisation de Travaux au titre d'ERP (Etablissement recevant du public) accompagnée de 2 notices, la Notice de Sécurité des Personnes, et la Notice d'Accessibilité. Ces notices sont à soumettre au SDIS Service de Sécurité Départemental et correspondent aux

dispositions requises pour un ERP 5e catégorie et aux usages prévus de l'église (culturel, concerts, expositions).

Ces 2 éléments sont à ce jour quasiment prêts, validation et enregistrement auprès des autorités départementales prévu d'ici fin mars 2024. Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) sera aussi préparé pour fin mars.

Planning prévisionnel :

- ▶ Dossier de Consultation des entreprises DCE : fin mars
- ▶ Procédure Appels d'Offres : début mai
- ▶ Début des travaux : début septembre
- ▶ Durée des travaux estimée : 3 mois

L'OBJECTIF DE RÉOUVERTURE D'ICI LA FIN 2024 SE CONCRÉTISE !

Municipalité : Jac Samson

Président Gresse Choeur à Coeur : Jean Bernard

Notre experte bénévole : Béatrice Duée , chef du service du patrimoine – Château de Versailles.

LES CHEMINS DE LA LIBERTE SONT PASSÉS PAR GRESSE-EN-VERCORS !

Vendredi 9 février 2024, Jérôme Hallot et ses collègues Olivier Gallet et Pascal Oriol sont venus faire un retour en images de la course organisée l'année dernière sur les chemins de la liberté pour relier Vassieux en Vercors et Grenoble.

Le projet, soutenu par le PNRV, visait à relier 16 cols pour les 16 compagnons drômois et isérois de la Libération. Projet de mémoire démarré en 2022 sur les côtes bretonnes et qui, après le Vercors, se poursuit dans le Nord de la France pour rejoindre le 6 juin les plages du débarquement (avec le soutien de la marine nationale).

Pendant près de 1h30, Jérôme et ses collègues ont évoqué la genèse du projet, son déroulé et les objectifs.

Exploit sportif d'abord : 22 000 m de dénivelé positif du 13 au 20 mai, 16 cols dans une météo terrible : brouillard et froid. Le projet 1038 c'est aussi un soutien aux militaires blessés via l'association InvaincuS. Une partie du budget du projet vise à financer des stages pour les militaires victimes de stress post traumatique. Et enfin, un devoir de mémoire : ne pas oublier. Jérôme est passé dans des écoles et lycées comme à Vassieux pour présenter son projet. Cette aventure ce sont aussi des rencontres souvent impromptues. Et souvent en chanson.

Il nous a également fait partager des anecdotes sur la logistique dite "base arrière" qui doit s'assurer que le sportif ne doit manquer de rien avant pendant et après la course.

Avec des coups durs à gérer (trouver des bâtons de marche à Villars de Lans en peu de temps pour remplacer ceux qui viennent de se casser) ou des bons moments comme une fondue improvisée pour recharger les batteries dans un mini fourgon!

Jérôme nous a également partagé les plans de sa prochaine course du 22 mai au 6 juin 2024, de la pointe de Pen Hir à Ouistreham. Il parcourra 1038 km le long des magnifiques côtes bretonnes et normandes pour finir le 6 juin à 7h sur les plages du Débarquement.

A l'issue, comme dans toute belle soirée, cela s'est terminé en chanson. Tout le monde a accompagné les enfants sur le chant des partisans.

Une trentaine de personnes ont bravé le froid et ont profité à l'issue des présentations d'un pot organisé par la mairie dans le hall du cinéma qui s'est terminé pour les derniers vaillants sur les coups de 22h30 !!!!

Un très grand merci à Jérôme et ses coéquipiers pour cette belle soirée riche en émotions.

Coralie Capel-Stoltz

INFORMATIONS...

MOBILISATION POUR L'ÉCOLE !

INQUIETS SUITE À L'ANNONCE DE FERMETURE D'UNE CLASSE DE L'ÉCOLE DE GRESSE-EN-VERCORS, LES PARENTS D'ÉLÈVES SE MOBILISENT.

Avec 23 élèves répartis en deux classes de la Petite Section au CM2, l'école de Gresse-en-Vercors est directement concernée par les nouvelles mesures qui prévoient de supprimer une classe si le nombre de 25 élèves pour l'établissement n'est pas atteint.

Dans l'hypothèse d'une fermeture, il y aurait en septembre prochain 23 élèves répartis sur huit niveaux, avec un-e seul-e enseignant-e.

Comment garantir une qualité d'apprentissage satisfaisante et le maintien de conditions de travail acceptables pour un-e enseignant-e unique alors que nous sommes déjà pénalisés par l'absence de la plupart des moyens prévus au niveau national (Maître E, Classe ULIS, APC, AVS et AESH, Psychologue scolaire, etc.)

Cette fermeture représente un risque réel pour la survie de l'école, alors même que la municipalité s'engage pour son avenir en rénovant le bâtiment communal qui accueille l'école pour assurer la possibilité de scolariser jusqu'à 40 élèves dès la rentrée 2025 !

Dans ce contexte toutes les familles se questionnent et certaines ont déjà exprimé leur intention de quitter le village si de telles conditions de scolarisation dégradées se présentaient.

Le Conseil Local FCPE de Gresse-en-Vercors, à l'initiative de la mobilisation, est composé des

représentants des parents d'élèves, rejoints et soutenus par d'autres parents de l'école et des habitants.

Un village qui perd son école est un village qui se meurt !

Il suffit de regarder autour de nous pour comprendre que ça n'est pas qu'une phrase en l'air.

C'est pourquoi nous avons décidé d'organiser l'occupation de l'école le 5 février dernier afin d'exprimer notre détermination à préserver des conditions de scolarisation décentes et équitables pour nos enfants et la prise en compte du contexte particulier de notre village normalement protégé par la Loi Montagne qui nous abritait jusqu'ici des revirements bureaucratiques de l'éducation nationale. En lien avec les élus de la commune et du territoire ainsi qu'avec les autres parents délégués du Trièves nous avons manifesté devant le Rectorat le 31 janvier, le 1er février et enfin le 6 février devant la Préfecture de Grenoble.

Nous continuerons à occuper l'école. Pour faire porter notre voix jusqu'au directeur d'Académie qui jusqu'ici refuse de prendre en compte la spécificité de notre école au détriment de la « loi Montagne » sensée nous protéger et à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour maintenir notre école en vie.

Les représentants des parents d'élèves
Contact: fcpegev@gmail.com

Horaires des services municipaux

Accueil de la mairie et de la poste
du lundi au vendredi de 8h30 à 11h15

Toutes vos démarches administratives en dehors de ces heures
sur rendez-vous

04 76 34 34 34 ou mairie@gresse-en-vercors.fr